



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Pays de l'Aigle**

Séance du 11 avril 2023.

**5 Place du Parc
61300 L'AIGLE**

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	23
PRESENTS	16
VOTANTS	20

**DATE DE LA
CONVOCAION**

04/04/2023

OBJET

**Budget : Approbation des
comptes de gestion 2022 du
receveur du CIAS et des
budgets annexes.**

Acte reçu en préfecture le

17 avril 2023

Publié en ligne le

17 avril 2023

Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE



L'an deux mil vingt-trois, le onze avril à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du quatre avril, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Alain BOUVIER, François CARBONELL, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Jean-Pierre CHEVALIER, Isabelle CLOUCHÉ, Hugo DUPONT, Elisabeth JOSSET, Lucile JOUAUX, Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESSANI, Delphine PRIEUR, Jacqueline ROSSET, Jean SELLIER, Sophie THERY.

Pouvoirs : Paule GOUIN donne pouvoir à Sophie THERY
Paule KLYMKO donne pouvoir à Elisabeth JOSSET
Sylvie MOLERO donne pouvoir à Delphine PRIEUR
Christophe PAPIILLON donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE

Absents excusés : Paule GOUIN, Paule KLYMKO, Sylvie MOLERO, Christophe PAPIILLON,

Absents : Fleur GOSSELIN, Nathalie RIBAUT, Richard ROUSSEAU.

Vu l'exercice du budget 2022, Madame la Vice-Présidente informe les membres de l'assemblée que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 a été réalisée par le trésorier de L'Aigle pour le budget principal et les budgets annexes du CIAS suivants : Maison de la Petite Enfance, Pôle Animation Sociale, Les Archers et EHPAD.

Après vérification, les comptes de gestion, établis et transmis par Madame BOURBAO, Trésorière de Mortagne au Perche, sont conformes aux comptes administratifs du CIAS.

Madame la Vice-Présidente informe qu'ils sont mis à la disposition des membres du Conseil d'Administration souhaitant les consulter dans les locaux du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures des comptes administratifs du Président et les écritures des comptes de gestion du Receveur,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les comptes de gestion 2022 du Receveur, dont les écritures sont conformes aux comptes administratifs 2022 du CIAS, pour le budget principal du CIAS et les budgets annexes suivants :
 - ✓ Maison de la Petite Enfance,
 - ✓ Pôle Animation Sociale,
 - ✓ Les Archers,
 - ✓ EHPAD.

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20230411-2023-04-11-026-DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

- **DIT** que les comptes de gestion visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

VOTE : UNANIMITE

Acte reçu en préfecture le

17 avril 2023

Publié en ligne le

17 avril 2023

Certifié exécutoire

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme.

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE

